

- Dronneau C., 1994. Fauvette babillarde. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 572-573.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Bijlsma R.G. & Saris F., 1997. Lesser Whitethroat *Sylvia curruca*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 594-595.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.

Le Léiothrix jaune : *Leiothrix lutea* (Scopoli, 1786)

Le Léiothrix jaune, plus connu en France sous le nom de Rossignol du Japon, est une espèce originaire du sud-est asiatique, réputé pour son chant et très prisé des oiseleurs, tant de Chine que d'Europe.

Des individus marrons sont régulièrement observés dans la nature en France et la reproduction de l'espèce a été constatée à plusieurs reprises dans les années 1990 dans les Yvelines (Dubois *et al.*, 2000). Un couple, échappé en 1993, semble avoir fait souche dans le Béarn (Pyrénées-Atlantiques) où 26 spécimens de l'espèce ont été capturés dans 4 communes en 2000 (Cordier, 2002).

Cette espèce forestière, essentiellement insectivore, n'a pas fait l'objet d'étude d'impact sur ses milieux d'accueil en France et en Europe. Récemment introduite, elle n'a pas de statut particulier au regard de la loi française et ses populations ne font pas l'objet de mesures de gestion particulière.

Philippe Clergeau

- Cordier J. 2002. Reproduction dans les Pyrénées-Atlantiques du Léiothrix jaune *Leiothrix lutea*. *Alauda*, 70 : 261-262.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.

La Rémiz penduline : *Remiz pendulinus* (Linné, 1758)

L'actuelle aire de répartition de la Rémiz penduline couvre le sud du Paléarctique depuis le nord-est de la Chine jusqu'à la péninsule ibérique. En Europe, sa limite septentrionale passe par le sud de la Finlande et le centre de la Suède. Ses populations de l'ouest de la vallée de l'Oder hivernent dans le sud-ouest de l'Europe. À partir des années 1950, la Rémiz penduline a accru son aire de reproduction depuis la Pologne, la Slovaquie et l'est de l'Autriche, gagnant en plusieurs vagues successives l'est de l'Allemagne en 1965, le sud de la Suède et le centre de l'Allemagne en 1975, la Finlande, le centre de la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et le nord-est de la France en 1985, la Belgique, enfin, entre 1987 et 1989 (Diederich *et al.*, 1997).

En France, la présence de l'espèce est attestée dans des gisements du Pléistocène moyen (Mourer-Chauviré, 1975), mais ne l'est plus dans les assemblages archéologiques du Pléistocène supérieur et de l'Holocène inventoriés à ce jour.

D'après Dubois *et al.* (2000), la Rémiz penduline se reproduisait au 19^{ème} siècle dans le Var, la Basse vallée du Rhône et dans les étangs languedociens. En 1936, Mayaud la dit sédentaire de l'ensemble du midi méditerranéen où elle reste confinée jusqu'à la fin des années 1970.

C'est en 1979, 1986 et 1987 que sont signalées ses premières reproductions en Alsace, en Lorraine et dans le département du Nord à partir de fondateurs originaires d'Europe centrale (Oliosio, 1994). C'est également à partir de 1986 que sa reproduction régulière est signalée dans la Haute-Garonne, puis le Lot-et-Garonne. Paradoxalement, dès 1960, les populations relictuelles du midi méditerranéen s'étiolent, voire, disparaissent. À la fin des années 1990, l'effectif de reproducteurs français de l'espèce était estimé à 150 couples (Dubois *et al.*, 2000). La Rémiz penduline niche dans les ripisylves, les marais boisés et les phragmitaies. D'après Diederich *et al.* (1997), l'extension occidentale de son aire de reproduction serait corrélée à l'eutrophisation de zones humides, phénomène qui a mis à sa disposition un abondant matériau de construction de nids, à la multiplication des gravières et à l'abandon des mines de charbon à ciel ouvert, processus qui lui ont offert de nouveaux sites de reproduction, et à l'augmentation des populations de l'Aphide, *Hyalopterus pruni*, sa principale ressource trophique en fin d'été.

Ces informations biogéographiques et historiques ont conduit à la conclusion que la Rémiz penduline est probablement autochtone de la frange méditerranéenne française. Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, elle a envahi le nord-est de la France et la vallée de la Garonne de façon probablement sub-spontanée

L'impact de cette espèce insectivore sur les écosystèmes français qu'elle a investis récemment n'a pas fait l'objet d'études.

La Rémiz penduline est inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France et à l'annexe III de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000). Ses populations françaises ne font pas l'objet de mesures de gestion particulières.

Philippe Clergeau & Michel Pascal

- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Diederich J., Flade M. & Lipsbergs J., 1997. Penduline Tit *Remiz pendulinus*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 556-557.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Mourer-Chauviré C., 1975. *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Thèse d'État de l'Université Claude Bernard, Lyon, n° 75-14.
- Oliosio G., 1994. Rémiz penduline. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 628-629.

Le Cassenoix moucheté : *Nucifraga caryocatactes* (Linné, 1758)

Le Cassenoix moucheté est inféodé aux forêts de conifères d'altitude et aux taïgas de l'Eurasie, depuis l'île Sakhaline jusqu'aux Alpes. Il occupe aussi une aire disjointe asiatique qui comprend le Japon, Taiwan et l'Aise centrale (Voous, 1960 ; Mattes & Sackl, 1997). D'après Voous (1960), les populations isolées des massifs montagneux méridionaux, telles celles des Alpes et de l'Himalaya, seraient des populations relictuelles témoignant d'une répartition plus méridionale de l'espèce à l'époque du dernier épisode glaciaire. Depuis les années 1930, le Cassenoix moucheté a accru son aire de répartition depuis les Alpes et les Hautes terres de Bohême pour atteindre récemment l'Allemagne, les Ardennes Belges et la Tchécoslovaquie. Cet accroissement est mis en rapport avec le développement de la politique sylvicole d'enrésinement conduite en Europe au cours du 20^{ème} siècle (Voous, 1960 ; Mattes & Sackl, 1997).